Mme KONKO-GEMA  
Av. du Roi Albert 180  
1120 Bruxelles

Bruxelles, le 30 juillet 2018  
  
 Au Roi Philippe, Chef Suprême de la   
 Magistrature  
   
 Copie à :

Au Procureur du Roi d’Anvers  
 Bolivarplaats N° 20, bte 4  
 2000 Anvers

Au Procureur du Roi de Bruxelles   
 Place Poellaert , 1000 Bruxelles  
 Ref. BR45.99.394.18/D1

AXA Banque Sa  
  
Ministre de la Justice

Concerne : entrave à mes droits de citoyens à propos de la langue

Sire,

Par la présente, je porte à votre connaissance copie des trois courriers reçus de vos hauts magistrats.

1. Du secrétaire permanent à la Chambre des Notaires qui écrit en Français. C’est cette lettre d’ailleurs qui m’a mise la puce à l’oreille.
2. Le courrier du Procureur du Roi de Bruxelles qui m’écrit également en Français.
3. La lettre du Procureur du Roi d’Anvers écrite en néerlandais donc illisible pour moi.

L’imblogie linguistique dans lequel je suis soumise m’a conduit à la perte de ma maison à 78 ans d’âge. Tout n’est pas terminer car la banque finira par reconnaitre ses erreurs si la justice existe réellement en Belgique. Vous êtes le garant de la justice et vous possédez un service juridique qui peut accepter de revoir mon cas.   
En s’obstinant à m’écrire en néerlandais, le procureur du Roi d’Anvers voudrait me décourager en faisant tourbillonner mon dossier tantot en français tantot en néerlandais comme par le passé.

Si le parquet d’Anvers refuse de statuer le problème du notaire et la banque AXA à propose des faits de l’année 2009, je vous prie en tant que garant de la justice de faire renvoyer mon dossier à Bruxelles pour que je puisse mieux expliquer mes doléances.

Cela a été possible car en 2013, le dossier a finalement été traité en français à Bruxelles. Voir copie du jugement.

Aussi pour le député wallon Bernard Wespael, on a transféré le dossier de Bruges à Bruxelles et en français. J’espère que vous n’allez pas m’abandonner car les injustices que j’ai subies ont anéantis ma vieillesse.

Je suis sujette à me rendre régulièrement à l’hopital et toutes ces maladies que j’ai attrapées sont d’origine psychologiques.

Je vous remercie d’avance de considérer ma situation et de bien vouloir me rendre justice.

Mme Konko-Gema